

Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire : Actualités



- ▶ Bilan du festival Natur'Armor 2007
- ▶ Le comptage Wetlands
- ▶ La base de données SERENA

Dossier thématique Petit inventaire de la flore remarquable

Les rubriques

Vu et à voir

Zoom : le crapaud calamite

Découvrir : "La nature s'expose"





Bilan du festival Natur'Armor 2007

Près de 5 300 personnes se sont rendues à la deuxième édition du festival Natur'Armor, les 26, 27 et 28 janvier, dont 400 enfants de l'agglomération de Saint-Brieuc en visite accompagnée et environ 100 collégiens et lycéens en visite libre.

Les sorties nature ont été particulièrement appréciées. La sortie dans la forêt de Lorge animée par Aymar de Gésincourt a été prisée par 95 personnes, tandis que celle du dimanche matin sur les oiseaux de la baie, animée par le GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor) et la Réserve Naturelle, a réuni 150 participants.

Les conférences ont quant à elles attiré chacune entre 170 et 300 personnes.

La soirée débat consacrée au jardinage écologique a rassemblé 180 personnes et celle animée par Jean-Claude Barbault, «**L'Homme dans la biodiversité, ou un éléphant dans un jeu de quilles**», 260 personnes.

Enfin, 125 personnes ont participé à l'atelier dédié à la création de refuges à papillons et 180 à celui traitant de la cuisine des plantes sauvages.

Le bilan de cette seconde édition s'avère donc très satisfaisant pour tout le monde



Le comptage Wetlands

Le comptage Wetlands est effectué chaque année, à la mi-janvier, dans l'ensemble des pays européens afin de définir les évolutions des populations d'oiseaux d'eau, données indispensables à l'évaluation du statut de leurs espèces. Ce comptage, qui existe depuis 1968, est réalisé sur des zones humides sélectionnées, là où les variations des effectifs observés reflètent les tendances générales des populations. La baie de Saint Brieuc en fait partie.

Cette année, en baie de Saint Brieuc, malgré la douceur du climat, on a compté 36 800 oiseaux, dont 12 000 limicoles, 18 490 laridés et 6 052 anatidés. Ces effectifs sont considérables et montrent encore une fois l'importance de la baie de Saint Brieuc comme zone d'accueil des oiseaux d'eau en hiver.

En savoir + : Si vous désirez connaître les chiffres du dernier comptage Wetlands réalisé en baie de Saint Brieuc, rendez-vous sur le site de la Réserve Naturelle : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>



La base de données SERENA

Il y a deux ans, l'équipe de la réserve avait commencé à transférer l'ensemble des observations naturalistes dont elle disposait dans une base de données SERENA (système de gestion et d'échanges des données des réserves naturelles) commune à l'ensemble des réserves naturelles françaises (cf notre lettre n°18). Au total, c'est aujourd'hui plus de 18 000 données qui ont été transférées dans SERENA, correspondant à 1 243 espèces qui sont inventoriées en fond de baie, parmi lesquelles 382 ont un statut de protection.

Dossier thématique



La qualité de nos paysages, la richesse de notre patrimoine naturel sont largement conditionnées par la diversité des plantes qui nous entoure. La parution de «La flore des Côtes d'Armor» de Daniel Philippon, Rémy Prelli et Laurent Poux est l'occasion pour notre Lettre de consacrer un dossier aux espèces végétales rares en fond de baie de Saint-Brieuc. Cette publication est le fruit d'un très long travail d'inventaire (plus de 25 ans) et de cartographie qui a mobilisé un grand nombre de naturalistes du département. Au total les Côtes d'Armor recèlent 1 520 espèces de plantes. Partons à la découverte de quelques-unes d'entre elles.



Si on divise le département des Côtes d'Armor en carrés de 10 km de côté, le secteur dont la biodiversité végétale est la plus forte correspond au fond de la baie de Saint-Brieuc (approximativement de Plérin à Planguenoual). Dans ce secteur, on a recensé 669 espèces dont 115 sont rares et/ou protégées et parmi elles, 65 sur la seule commune d'Hillion (3^e commune du département après Erquy et Fréhel pour le nombre d'espèces protégées).



L'oseille des rochers (*Rumex rupestris*) :

C'est une espèce protégée sur le plan national et européen. Déjà connue de part et d'autre de la baie (Fréhel et Etables sur Mer), elle était activement recherchée sur notre site de fond de baie.

Découverte en 2002 sur la commune de Planguenoual, la station est annuellement suivie par la Réserve Naturelle.

L'écologie de cette espèce est stricte, car elle ne se développe qu'à proximité de suintements d'eau douce, au pied de falaises atlantiques.

Le chou marin (*Crambe maritima*) :

Cette herbacée volumineuse, de 30 à 60 cm de hauteur, ressemble à nos choux potagers avec lesquels elle partage la famille des brassicacées (ex-crucifères). A partir du mois de mai, le chou marin se couvre d'un grand nombre de petites fleurs blanches qui deviennent par la suite des fruits. Le fruit, appelé silicule, ne produit en général qu'une seule graine qui sera transportée par la mer. Les feuilles glabres, charnues et bleutées du chou marin, appelé aussi crambe maritime, ont longtemps servi de légumes. On prétend qu'il était cultivé au potager royal de Versailles, mais déjà les Romains le ramassaient et le conservaient en barils comme de la choucroute. Le chou marin pousse sur les bandes de galets, de sables grossiers, les dunes mobiles et parfois les rochers, dans la zone d'influence des embruns des plages continentales ou insulaires. Pour s'installer dans un tel milieu dépourvu de sol, le chou marin utilise les laisses de mer. Ces algues en décomposition fournissent un support de germination des graines et permettent le développement des racines. La jeune plante ainsi alimentée peut développer de longues racines vers les niveaux les plus profonds.

En raison de la régression des milieux où il vit, essentiellement liée aux aménagements de tout ordre affectant les côtes, le chou marin est une espèce protégée au niveau national.



Le panicaut de mer (*Eryngium maritimum*) :

Le panicaut, ou chardon bleu de mer, est une ombellifère de la famille de la carotte et non pas un véritable chardon (famille des composées) comme pourrait le laisser croire son nom vulgaire et son aspect. Ses feuilles épineuses gris bleuté sont plus ou moins enroulées et constituent des abris efficaces pour un grand nombre de petits animaux. Ses racines profondes contribuent à la stabilisation des dunes. Très coriace, le panicaut rebute escargots, chenilles et autres dévoreurs.

Trop cueillie pour les bouquets d'hiver et poussant parfois sur des sites trop fréquentés, l'espèce est aujourd'hui menacée. Elle a d'ailleurs été choisie par le Conservatoire du littoral comme emblème des rivages français et de leur protection.

**L'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) :**

Cette orchidée tient son nom de la forme de sa fleur qui rappelle l'abdomen d'une abeille femelle. Ceci lui permet une pollinisation remarquable. En effet une abeille mâle, attirée par la fleur et l'odeur qu'elle dégage, vient se poser sur elle et tente de s'accoupler. Pendant cette tentative d'accouplement, des sacs de pollen se collent sur la tête de l'abeille. Voyant que sa tentative ne mène à rien, l'abeille mâle s'envole. Ainsi, en répétant ce procédé sur d'autres fleurs (de la même espèce d'orchidée), elle les pollinise. Ce mode de reproduction étant assez aléatoire, la plante assure tout de même sa survie par son bulbe. Espèce vivant sur les dunes de Bon Abri, elle est fragilisée par la surfréquentation et la dynamique végétale de ce site.

**Le spiranthe contourné (*Spiranthes spiralis*) :**

C'est la seule orchidée non printanière. En effet, c'est en septembre que le spiranthe montre sa discrète hélice de petites fleurs blanc verdâtre et montées sur une tige d'une dizaine de centimètres. Sa floraison de fin août à début octobre lui vaut également d'être appelé spiranthe d'automne d'où son autre nom latin *Spiranthes autumnalis*.

C'est une espèce en régression en France, par suite de l'abandon du pâturage, car elle aime la lumière et la végétation rase des pelouses. Elle n'est pas protégée en Bretagne mais l'est dans plusieurs autres régions (Alsace, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Nord Pas de Calais, Picardie)...





Attention espèces protégées :

La cueillette des espèces protégées ainsi que toutes les plantes sur la Réserve Naturelle est interdite sous peine d'une amende de 135 €.

Pourquoi un atlas de la Flore ?

L'objectif de ce travail d'inventaire est d'obtenir une image aussi précise que possible de notre flore à la fin du XX^e siècle, ceci devant répondre à une double attente : d'une part mieux comprendre les évolutions de la flore et d'autre part, fournir une base nécessaire à la conservation des espèces rares. En effet, en comparant les données recueillies avec les indications des anciens auteurs, il devient possible de mieux évaluer les modifications subies par nos milieux naturels et de bien analyser les causes principales. Par ailleurs, le recensement réalisé a permis de localiser les principaux sites où se maintiennent les plus grandes richesses floristiques ; il est ainsi possible de mettre en place des mesures de protection et de gestion conservatoire adaptées.



Deux sites littoraux remarquables :

Cordons de galets des Rosaires

Milieu particulièrement hostile au développement des végétaux, les cordons de galets sont le domaine du chou marin, protégé au niveau national et dont les plus belles populations françaises se trouvent dans les Côtes d'Armor. La Réserve Naturelle a recensé plus de 800 pieds de chou marin sur les cordons de galets des Rosaires (Plérin).



Dunes de Bon Abri

Grâce au vent, les accumulations de sable forment des dunes qui ont une grande valeur écologique et paysagère. Seule zone dunaire du fond de baie, Bon Abri recèle un patrimoine naturel exceptionnel : plus de 350 espèces de plantes dont certaines sont rares et protégées. Mais l'équilibre des dunes est extrêmement fragile et nécessite des mesures de protection et de gestion. La végétation se répartit depuis le haut de plage vers l'intérieur en bandes successives et parallèles au rivage. Cette mosaïque de milieux naturels recèle une flore et une faune variées. A proximité immédiate du rivage, les conditions climatiques sont telles (marées, houle, forte salinité,...) qu'elles ne permettent l'installation que de très peu d'espèces végétales qui doivent alors développer des adaptations pour pousser (système racinaire très développé, feuilles enroulées pour résister au vent...). Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, les conditions locales (climat, sol...) deviennent moins contraignantes, c'est pourquoi les groupements végétaux sont plus diversifiés.



En savoir plus :

La Flore des Côtes d'Armor
Collection "Atlas floristique de Bretagne"
Daniel Philippon, Rémy Prelli et Laurent Poux
Edition Siloë



Vu et à voir

Au 24 février il y avait entre autres :

253 bernaches cravant

1330 huîtriers pies

752 courlis cendrés

400 pluviers argentés

20 pluviers dorés

8 barges rousses

330 bécasseaux maubèches

90 bécasseaux sanderling

1870 bécasseaux variables

51 tournepierres à collier

8 chevaliers gambettes

150 tadornes de belon

52 canards colvert

17 canards siffleurs

15 canards pilets

1 canard souchet

26 sarcelles d'hiver

4 grèbes huppés

500 macreuses noires

9 pingouins torda

1 fou de bassan

1 faucon pèlerin

Prochains comptages ornithologiques

(RDV à la Maison de la Baie) :

Vendredi 9 mars à 8h00

Samedi 24 mars à 8h30

Samedi 7 avril à 8h30

Lundi 23 avril à 10h

Zoom sur...

le crapaud calamite

Bufo calamita



Le crapaud calamite est facilement reconnaissable à sa coloration verdâtre et à sa ligne dorsale jaune. Son mode de déplacement est aussi tout à fait caractéristique, puisque, du fait de la petite taille de ses membres postérieurs, qui l'empêchent de réaliser des bonds, le crapaud calamite est contraint de marcher voire de courir lors de ses déplacements. Les mâles mesurent en général de 40 à 70 mm et les femelles de 50 à 80 mm. Leur régime alimentaire, très variable, comprend des insectes, des lombrics, des mollusques et des cloportes.

L'habitat typique du crapaud calamite est constitué d'une végétation ouverte et assez rase, avec présence d'abris ou de sol meuble, pour que le crapaud puisse s'enfouir en cas de dessiccation. Les milieux où on le trouve sont les littoraux sableux, les zones de graviers et de galets, les pelouses, les prés salés, les dunes, les landes, les lisières et ourlets de forêt. Sur la Réserve Naturelle, il est présent dans les dunes de Bon Abri pendant toute l'année et y effectue l'ensemble de son cycle biologique.

Sa période de reproduction commence à partir de la mi-mars et se prolonge jusqu'en juillet-août. Les mâles se manifestent par des chants particulièrement sonores, qui peuvent être entendus à plusieurs centaines de mètres. Après accouplement, les œufs sont déposés dans des zones fraîchement inondées et de faible profondeur et éclosent 5 à 8 jours plus tard. La métamorphose a lieu après six à huit semaines de vie aquatique. Devenu adulte quelques mois plus tard, le crapaud s'éloigne de plusieurs centaines de mètres de la zone de reproduction, afin de participer au recrutement d'une population voisine ou de coloniser de nouveaux milieux. Le crapaud calamite est en déclin notamment dans le Nord de la France, victime du réaménagement des sites industriels et de l'embroussaillage et l'urbanisation du littoral.



Découvrir La nature s'expose

Œuvres de Christine CHATAIN, Carine MARCHAND et Yannick HILLION

Exposition à la Maison de la Baie du 1^{er} au 29 avril

La Maison de la Baie expose du 1^{er} au 29 avril les œuvres de Christine CHATAIN, Carine MARCHAND et Yannick HILLION. Tous trois originaires des Côtes d'Armor, les artistes travaillent à partir de divers matériaux, comme le bois, le lin, mais également les galets sur le thème intarissable et éternellement fécond de la nature.

Souches et racines transformées en oiseaux imaginaires, chouettes et goélands peints à l'huile dans un souci d'exactitude sur des toiles en essences de bois, ou bien encore crabes, homards peints avec un réalisme frappant sur des supports atypiques...C'est un véritable patchwork d'artistes, de techniques et de matières qui s'offre à vous.

Etude et conservation des mammifères marins en Bretagne

Chercheur au Laboratoire des mammifères marins d'Océanopolis, Samy ASSANY viendra le vendredi 23 mars à 20h30 présenter l'étude et la conservation des mammifères marins en Bretagne. Ce sera l'occasion pour l'équipe de la Réserve Naturelle de montrer son travail sur les échouages de mammifères marins en baie de Saint Brieuc.



Le programme 2007 de la Maison de la Baie est arrivé ! Vous pourrez y trouver toutes les dates des sorties ornithologiques, des balades et des randonnées. Si la photographie ou le dessin de la flore et de la faune de la baie de Saint Brieuc vous tente, inscrivez-vous aux stages qui y sont proposés. Vous pourrez aussi tout simplement vous rendre aux expositions temporaires ou à la conférence sur l'étude et la conservation des mammifères marins en Bretagne, présentée ci-dessus.

Conception et réalisation de la lettre

Elodie Roubichou & Alain Ponsoero

Impression

Tirvit

Crédits photographiques

Alain Ponsoero, Jérémie Allain, Michaël Querré,
Katell Le Saoût et Patrick Quistinic

Abonnement

vous pouvez recevoir gratuitement, tous les deux mois, la lettre d'information gratuite de la Réserve Naturelle sur simple demande, soit par e-mail, soit par courrier.



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 32 31 42
Site: www.reservebaiedesaintbrieuc.com
E-mail : reservenaturelle@cabri22.com



CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Site : www.cabri22.com
E-mail : accueil@cabri22.com



VivArmorNature
10 Boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : assoc.orange.fr/vivarmor
E-mail : vivarmor@wanadoo.fr